

Communiqué de presse

L'Université Abdelmalek Essaâdi se distingue lors de sa deuxième participation au prestigieux système de classement « Times Higher Education - Impact Rankings 2023 »

L'Université Abdelmalek Essaâdi (UAE) est fière d'intégrer pour la deuxième fois le classement international « Times Higher Education - Impact Rankings 2023 », qui évalue la capacité des universités dans le monde, à répondre aux 17 objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies.

Pour sa deuxième participation, l'UAE a participé dans 8 ODD et s'est distinguée dans 3 à savoir l'ODD 6 « Eau propre et Assainissement » qui vise entre autres un accès universel et équitable à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement ; l'ODD 14 « Vie aquatique » qui promeut la conservation et l'exploitation durable des écosystèmes marins et côtiers et l'ODD 15 « Vie terrestre » qui promeut la préservation et la restauration des écosystèmes terrestres.

- Pour l'ODD 6 « Eau propre et Assainissement », l'UAE se positionne dans le 1^{er} rang à l'échelle nationale ; et se situe dans le rang 201-300 à l'échelle internationale.

- Pour l'ODD 14 « Vie aquatique » et l'ODD 15 « Vie terrestre », l'UAE occupe la 1^{ère} place à l'échelle nationale ; et se situe dans le rang 201-300 à l'échelle internationale.

La participation de l'UAE à ce classement vient renforcer la position et la visibilité des universités marocaines à l'international. Elle fait écho à ses engagements en tant qu'institution responsable, agissant positivement pour la société en répondant du mieux possible aux objectifs des Nations Unies ; et s'aligne sur la stratégie nationale engagée par le Maroc pour le Développement Durable.

Dans cette perspective, l'UAE, dans son projet de développement, s'est engagée à soutenir les ODD à travers l'enseignement, la recherche et le transfert de connaissances. L'UAE s'est également engagée à incarner ces ODD dans ses pratiques et politiques internes. Tel est l'objectif de sa démarche de la Responsabilité Sociétale de l'Université.

